



Lutte contre les discriminations **Présentation du Plan d'actions**



Mercredi 27 Mars

Au printemps 2018, la Ville de Grenoble a souhaité lancer une **concertation auprès des associations** de terrain afin de rédiger un recueil de propositions d'actions concrètes pour lutter contre les discriminations liées au genre et aux sexualités.

Son enjeu était de valoriser les compétences des associations qui sont au premier plan pour identifier l'émergence de nouvelles problématiques, des besoins et des manques au niveau local mais aussi de déployer une nouvelle forme de dialogue avec la Ville.



En partant du recueil de la parole associative sur la question suivante : « dans un monde idéal comment mieux traiter l'approche de genres et de sexualités ? », les propositions du **livre blanc** viennent interroger les politiques actuelles, les engagements mais également les pratiques de l'administration sur les différents objectifs à atteindre dans les domaines de l'accès au soin, de la culture, des violences faites aux personnes.

Avec la participation de 20 associations de taille et d'univers très différents, cette

sollicitation a porté ses fruits. Le livre blanc remis le 14 février dernier se décline en 14 objectifs affichés et 34 pistes d'actions proposées par les associations.



Le 27 mars, à l'occasion de la clôture de la quinzaine contre le racisme et les discriminations, la Ville de Grenoble présente les grandes lignes du plan d'actions qui découle de ce Livre Blanc, et surtout, **les pistes de travail** qui seront mises en œuvre dans les mois à venir.

Ce livre blanc est le point de départ d'une réflexion qui appartient avant tout aux associations.

Les éléments de réponses qui sont proposés relèvent de ce qui est de la compétence de la Ville.

La démarche du livre blanc est un amplificateur des démarches dans lesquelles la Ville est déjà investie.



Quelques illustrations des engagements de la Ville pour agir en transversalité sur les questions de genre notamment :

. L'engagement municipal à développer les pratiques sportives au féminin,



. L'engagement de la ville comme employeuse (réalisation du guide sur l'égalité au travail, signature à venir de la charte de l'autre cercle sur la lutte contre l'homophobie en tant qu'employeuse),

. Le renforcement des actions et messages autour de la place des femmes dans l'espace public : la réalisation de temps forts artistiques (fresque autour la lutte contre le VIH sur la palissade de Jean Bron, fresque sur la MDH Abbaye autour de la place des femmes dans l'histoire, soutien depuis 5 ans aux actions sur le harcèlement de rue),

. la parité systématique des instances municipales,

. un travail en cours sur l'écriture inclusive,

. l'exigence de la parité des outils de démocratie locale (CCI, atelier de projets, CCPV),

. l'organisation de temps forts avec les associations comme le 1^{er} décembre sur la lutte contre le VIH.

La Ville et son CCAS apportent leur soutien aux associations sur les questions de genre et de sexualités avec :

. un budget de subvention de 130 000 € par an, mobilisé pour de l'aide au fonctionnement et l'appui aux projets,

. un soutien financier sous forme de la prestation qui peut être activée chaque année,

. des locaux mis à disposition pour des temps forts, des expositions, des conférences, des formations de professionnels,

. un soutien à la communication,

. un appui logistique et une coordination d'acteurs et d'actrices (exemple de la journée sur le VIH...).



La Ville s'engage pour des actions nouvelles et symboliques, en réponse à certaines propositions

1) Faire évoluer l'administration

L'administration est le reflet de notre société. La loi dite du « Mariage pour tous » promulguée en 2013 a permis de faire évoluer les actes administratifs en supprimant l'altérité hétérosexuelle des documents officiels de mariage. L'évolution de l'administration permet de reconnaître les droits des individus afin qu'ils et elles puissent les faire valoir. La Ville de Grenoble est depuis de longue date engagée dans cette dynamique. Les jeunes de plus de 16 ans et les résident.e.s étranger.e.s peuvent ainsi participer aux dispositifs de démocratie locale mis en place par la Ville.

Les associations pointent dans le livre blanc une non-adaptation de l'administration française à la pluralité des identités de genres, orientations sexuelles et formes de parentalité. Bien que cet aspect de l'administration de l'Etat Civil soit régi par des prérogatives nationales, les associations souhaitent que la Ville explore les marges de manœuvre qu'elle possède pour faire évoluer les pratiques administratives.

La Ville initiera dès le mois de mai 2019 une réflexion avec les services municipaux en charge de l'Etat civil pour creuser les pistes de travail permettant d'avoir une administration respectueuse de la diversité, qui permette à chacun et chacune de jouir de ses droits et d'exprimer son identité.



2) Produire de la connaissance et de la lisibilité sur les questions de genre et de sexualités

Parce que la connaissance est un ingrédient essentiel à la production de sens et d'actions, parce qu'elle est un catalyseur de dynamiques et de projets, ce sujet s'est inscrit à la table de travail sur le livre blanc.

Une attente s'est exprimée sur les questions de santé-genre et sexualités à l'échelle du territoire de la Métropole pour pouvoir mieux identifier les personnes concernées et ajuster les actions à mener. Leur expertise de terrain doit être couplée avec une vision plus macro.

La Ville soutiendra pour 2020, la réalisation d'un cahier spécial à l'OBS'Y sur le thème de l'état de santé et de la lutte contre le VIH/Sida, afin de disposer de données statistiques et empiriques.

Sans communication, les stéréotypes restent. La connaissance et l'action doivent trouver un prolongement à travers la mise en lisibilité des problématiques et la levée des tabous.



Les associations ont exprimé en particulier la difficulté à communiquer de façon large et auprès du grand public sur des sujets liés à la santé et aux sexualités et à trouver des relais d'informations.

Les associations LGBT militantes restent par ailleurs peu visibles sur le territoire grenoblois. Leur visibilité passe par un espace d'accueil ouvert, identifiable et accessibles à tous.

La Ville propose un dossier spécial Gre.mag sur la santé sexuelle et ses tabous pour donner de la lisibilité aux questions de santé liées au

genre et à la sexualité (novembre 2019). Le tissu associatif sera fortement mobilisé pour réaliser ce dossier.

La Ville mettra à disposition des locaux pour un nouvel espace associatif dédié aux associations LGBTI+, qui sera inauguré en mai 2019.



3) Mettre à l'abri des personnes vulnérables et agir contre la précarité liée au genre

Aux côtés de l'Etat et du Département, la Ville et son CCAS sont acteurs en matière d'hébergement d'urgence, avec des places d'hébergement d'urgence dont une partie est dédiée aux femmes. La Ville soutient financièrement les associations comme Miléna qui agit pour les femmes victimes de violences ou comme le Refuge pour les jeunes en rupture victimes d'homophobie. Les associations, à travers le Livre Blanc, alertent pour œuvrer davantage dans ce sens. Les logements d'urgence mis à

disposition des femmes victimes de violence sont excentrés et encouragent l'isolement géographique de ces personnes.



Dans la limite de son champ de compétence, la Ville et son CCAS proposent de renforcer, en gestion associative, l'offre d'hébergement pour les femmes victimes de violences en mettant notamment à disposition un appartement en centre-ville d'ici la fin de l'année 2019.

Les femmes sont plus touchées par la pauvreté que les hommes. Ce phénomène a plusieurs explications économiques et sociétales. Dans le livre blanc, les associations interpellent sur cette inégalité économique qui touche les femmes. Les protections périodiques sont un exemple de la non-prise en compte des vécus féminins dans l'établissement des politiques d'aide sociale.

La Ville propose de pérenniser une collecte et une distribution de protections périodiques pour les femmes en situation de précarité. Afin

de donner de la visibilité à cette démarche, le lancement d'une 1ère collecte aura lieu le 28 mai 2019 avec les associations.

4) Travailler sur les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge

Afin que les politiques d'égalité femmes-hommes puissent porter leurs fruits, les stéréotypes doivent se combattre avant leur installation dans les esprits des plus jeunes. Pour le personnel municipal en contact avec les jeunes enfants, cette prise de conscience préalable à toute action peut s'accompagner de différentes manières.

La Ville renforce son action municipale sur l'usage du jeu non genré auprès des jeunes enfants : depuis janvier 2019, des réflexions sont en cours pour aménager une cour d'école non genrée

La Ville forme également ses agent.e.s sur la question du genre : les animateurs du périscolaire de 6 écoles pilotes sur l'utilisation de supports d'animation et de jeux non genrés, la direction Petite enfance du CCAS à travers la formation professionnelle des équipes des EAJE sur l'approche genrée du jeu en crèche, les agent.e.s des bibliothèques sur l'approche

non genrée de la lecture et la constitution d'un fonds sur l'approche non genrée du livre.



Gouvernance municipale du plan d'actions engageant la Ville

Pour donner de la visibilité et de la cohérence à ces engagements, E. CARROZ, adjoint à l'égalité des Droits, réunira **un comité de pilotage composé d'élus.e.s dès le mois de mai 2019 (deux hommes et deux femmes)**. Des membres qualifiés du monde universitaire y seront associés afin d'ouvrir des espaces de réflexion à des visions complémentaires.

Pour la construction d'un plan d'actions à l'échéance 2022, des réunions de travail seront initiées entre les associations porteuses du livre blanc et les directions concernées, plus particulièrement la direction de la Santé, la Direction de la Communication, pour affiner les pistes de travail et construire des réponses adaptées sur ces thématiques qui constituent une part des propositions du livre blanc.

Un comité de suivi sera créé et réunira les associations qui ont travaillé sur le livre blanc et afin de partager la présentation et les avancées du Plan d'actions. Il sera réuni pour le lancement du plan d'actions finalisé dans le dernier trimestre 2019. Sa périodicité sera ensuite à caler une fois par an à minima.

Agir aux côtés des associations



Le livre blanc est un support de travail à faire vivre par et pour les associations, afin de communiquer auprès de partenaires dans leurs champs de compétences respectifs. Plus qu'un outil de dialogue entre les associations et la Ville, ce livre blanc est celui des associations.

Il leur appartiendra de le partager et de le porter auprès d'autres acteurs institutionnels et d'autres associations. La Ville sera aux côtés des associations pour accompagner leurs initiatives, être facilitateur de ces rencontres, sans agir en son nom propre.

La rencontre avec certains partenaires est identifiée à travers des propositions du livre blanc :



- Grenoble Alpes Métropole, à travers :
. La Maison de l'Égalité Femmes Homme, centre ressources sur l'égalité femmes-hommes à l'échelle de l'agglomération, constitue une plateforme d'informations et d'outils à

mobiliser par les associations sur les questions de genre et de sexualités.

. Certaines directions comme celle du développement économique, en charge des liens avec le tissu commercial de proximité, et les associations de commerçants, qui est un interlocuteur pertinent pour agir sur le commerce des préservatifs, sur les modes de distribution des types de contraceptions par exemple

- Le COREVIH : association de coordination des acteurs sur la lutte contre le VIH à l'échelle de Rhône Alpes, il doit être une ressource pour mobiliser les acteurs sur des

campagnes spécifiques, sur la mobilisation de fonds financiers, sur l'interpellation législative en matière de lutte contre le VIH.

